

Odet		Numéro matricule du recrutement : 1416.	
Nom : Prénoms : <i>François Odet</i> Surnoms :		Classe de mobilisation : 1909	
ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.	
Né le <i>7 octobre 1889</i> , à <i>S^t Georges d'Espervanché</i> , canton de <i>Heyrigny</i> , département de <i>S^t Isidore</i> , résidant à <i>S^t Georges d'Espervanché</i> , canton de <i>Heyrigny</i> , département de <i>S^t Isidore</i> , profession de <i>Cultivateur</i> , fils de <i>Jean Louis François</i> et de <i>Pamphile Anpoimette</i> , domiciliés à <i>S^t Georges d'Espervanché</i> , canton de <i>Heyrigny</i> , département de <i>S^t Isidore</i>		Cheveux <i>bruns</i> , sourcils <i>blonds</i> yeux <i>bleus</i> , front <i>ordinaire</i> nez <i>moyen</i> , bouche <i>moyenne</i> menton <i>blond</i> , visage <i>ovale</i> Taille : <i>1 m. 76</i> cent. Taille rectifiée : ... m. cent. Marques particulières : Degré d'instruction générale : 3	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION.		CORPS D'AFFECTATION.	
Classé dans la <i>1^e</i> partie de la liste en <i>1910</i> . Classé dans la ... partie de la liste en <i>19...</i>		NUMÉROS au contrôle spécial. MATRICULE ou du répertoire.	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.		Armée active. <i>52^e Rég^t d'infanterie</i> 2416 Armée territoriale et réserve de l'armée active. <i>Rég^t d'inf de Montpellier</i> 308 548 Armée territoriale et sa réserve. <i>5^e Rég^t d'inf Col</i> 116 04497	
Inscrit sous le n° <i>61</i> de la liste de <i>Heyrigny</i> Incorporé le <i>5 octobre 1910</i> . Anné au corps et soldat de 2 ^e classe huit jours. Constaté en congé le <i>28 septembre 1913</i> . Certificat de bonne conduite "Acceid" classé au 5 ^m colonial le 1 ^{er} août 1914 Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale aux armées le 1 ^{er} août 1914, arrivé au corps le 3 août 1914. Anc. de 20 ans. 1914 arrêt 1914 ans de congé. 18.59 du 13 octobre 1914. Valenciennes. Arrêté de 15 jrs payé le 13 septembre 1915 à 1915 m. Odet (m)			
CAMPAGNES.		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.	
Blessures de guerre Antennes C.S. du 3-8-1914 au 5-8-1914 Chef armées C.S. du 7-8-1914 1 ^{er} bat. Col. en chef au 20-8-1914		DATES. COMMUNES. SUBDIVISIONS DE RÉGION. D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.	
BLESSURES, ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.		ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :	
1 ^{er} dans 1, du ... au ... 2 ^e dans 1, du ... au ... Supplémentaire dans 1, du ... au ... Armée territoriale. 1 ^{er} dans 1, du ... au ... Supplémentaire dans 1, du ... au ... Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du ... au ... Du ... au ...		la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale	
PÉRIODES D'EXERCICES.		DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.	
Réserve ... Armée territoriale ...		Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).	

P. 10